



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Quatrième assemblée régulière du conseil d'administration du
mardi 7 juillet 2020

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée régulière de l'année 2020 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 7 juillet 2020 à 19 h 00 au Centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Ste-Foy, local 203.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Louis Dumoulin	Président
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Administratrice
Mme Alexandra-Maude Grenier	Administratrice
M. François Talbot	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Maggy Desgagnés	Secrétaire
Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
M. Philippe Gosselin	Administrateur

Membre sans droit de vote :

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Le conseil se réunissant à huis clos, aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

- 20-04-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 20-04-02 19 h 05 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 20-04-03 19 h 10 **Adoption et suivi du procès-verbal du 3 mars 2020**
- 20-04-04 19 h 20 **Première période de questions du public et commentaires**
- 20-04-05 19 h 30 **Période du conseiller municipal**
- 20-04-06 20 h 05 **Présentation et échanges : Réseau structurant – Retour sur la présentation faite au CQSJB et mémoire pour le BAPE**
- 20-04-07 20 h 20 **Résolutions**
- Résolution : calendrier 2020-2021
 - Résolution : fixation de la date de l'AGA en octobre
 - Résolution : Demande à ce que les assemblées publiques des conseils de quartier et rencontres thématiques puissent se tenir de manière virtuelle, y compris pour le public
- 20-04-08 21h00 **Fonctionnement, informations**
- Suivi Printemps de Saint-Jean-Baptiste et report
 - SDC
 - Rues partagées
 - État d'avancement des travaux rue Sainte-Claire et signalisation
 - École Saint-Jean-Baptiste : modification réglementaire et dossier de l'utilisation de l'Église
 - Valoristes
 - Comité embellissement
 - Verdissement
 - État d'avancement rapport annuel 2019
 - Bacs de compostage, parc Lockwell
 - Problématique de fourmis rue Lockwell
 - Tablee des voisins
 -
- 20-04-09 21h15 **Trésorerie**
- État des finances
 - Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de mars 2020
 - Murale de la Coopérative d'habitation La Fameuse
 - Dépenses AGA
 - Remboursement de frais de transport
 - Contribution financière au Comité du patrimoine de SJB pour l'impression du livre *Inoubliable Saint-Jean-Baptiste*
- 20-04-10 21h20 **Divers**
- 20-04-11 21 h 30 **Levée de l'assemblée**

20-04-01 Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin souhaite la bienvenue à tous et souligne qu'il y a beaucoup de thèmes à aborder notamment concernant le transport en commun, thème sur lequel les informations évoluent rapidement. Il délègue l'animation à Mme Mélissa Coulombe-Leduc et celle-ci constate le quorum. M. François Talbot propose l'ouverture de l'assemblée, Mme Priscilla Corbeil appuie. Mme Mélissa Coulombe-Leduc ouvre donc l'assemblée à 19h13.

20-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouts au point Trésorerie :
 - Remboursement de frais de transport
 - Contribution financière au Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste pour l'impression du livre *Inoubliable Saint-Jean-Baptiste* Ajouts et changements au point Fonctionnement, informations :
 - Changement de nom :
 - Point « Comité embellissement » plutôt que point Covid
 - Simplifier le nom : Rues partagées
 - Ajouts :
 - Tablee des voisins (car ne nécessite plus de résolution)
 - Verdissement
- Retrait au point Résolution :
 - Tablee des voisins

Adopté à l'unanimité.

20-04-03 Adoption et suivi du procès-verbal du 3 mars 2020

SUR PROPOSITION DE M. PRISCILLA CORBEIL DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel le procès-verbal du 3 mars 2020. Adopté à l'unanimité.

20-04-04 Première période de questions du public et commentaires

Compte-tenu de la situation sanitaire, cette assemblée se tient sans public. Par contre, les citoyens ont été invités à envoyer leurs questions avant la tenue du Conseil par courriel ou par Facebook.

M. Daniel Leclerc lit d'abord un point d'information rédigé par Mme Laurie Vallières, présidente du CA de la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste. Elle y mentionne 3 éléments de l'actualité récente qui ont un impact sur la MDJ. Ils ont ouvert de manière progressive dans le respect des normes de salubrité demandée par le gouvernement. Dès le 6 juillet, la MDJ sera ouverte pour un nombre limité de jeunes par étage. Plusieurs activités sont prévues durant la semaine : fabrication de savon, tyrolienne au Parc de la Chute-Montmorency, jeux aux Plaines d'Abraham et Quiz MDJ sur la Covid-19 commandité par Attaboy Pizza.

Aussi, elle porte l'attention du Conseil sur la modification du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire qui entraîne l'abolition des Mercredi Découverte de l'École Saint-Jean-Baptiste.

En effet, la MDJ était un partenaire de l'École, en offrant des activités à tous les mercredis de l'année scolaire aux élèves de 3e cycle depuis 2012. La MDJ accueillait 15-20 jeunes pour faire des activités éducatives, culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, etc. Ils appuient les parents dans leurs démarches actuelles de revendication auprès des instances décisionnelles afin que cette période d'activité puisse être maintenue.

Enfin, la MDJ voit d'un bon œil le nouveau statut de rue partagée de la rue Saint-Gabriel. En effet, ce projet favorisera la sécurité des jeunes qui fréquentent la MDJ. Bien que n'ayant pas encore les aménagements de la rue Sainte-Claire, nous sommes optimistes pour la suite.

Un citoyen demande le nom du fournisseur de guirlandes de lumières placées sur la rue Saint-Jean.

M. Louis Dumoulin mentionne que les guirlandes de lumières sont discontinuées malheureusement. Aussi, ce ne sont pas tous les lampadaires qui sont munis de la fiche électrique nécessaire pour les installer. Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon se chargera de répondre à la citoyenne.

Un autre citoyen remercie d'abord le Conseil de donner aux citoyens la possibilité de s'exprimer. Il trouve que les rues piétonnes sont un grand succès et veut féliciter celles et ceux qui ont rendu ce projet possible, qui ont fait l'effort de voir la Ville autrement, plus belle et plus naturelle. Cela le rend fier de sa Ville. Sa question concerne justement ces rues piétonnes. Il est un jeune papa et il aimerait énormément que ces rues piétonnes soient permanentes. Avant la COVID, durant l'hiver, il profitait d'activités intérieures (bibliothèques, salle de jeux, magasins de jouets, musées, aller voir des amis). Cependant, ce sont toutes des activités où il est pratiquement impossible de respecter les mesures de distanciation sociale avec de jeunes enfants! En pensant à l'hiver prochain, il a peur de devoir rester à la maison beaucoup trop souvent et longtemps. Dans cette perspective, il aimerait que les rues piétonnes se poursuivent à l'année.

M. Jean Rousseau s'engage à lui répondre. Selon lui, la continuité des initiatives piétonnes de cette année n'est pas garantie. Il y a de l'intérêt mais ce n'est pas gagné. Il incite les conseils de quartier à faire la demande pour que cette initiative perdure. La Ville ne veut pas créer d'attente. Selon M. Rousseau, c'est aux citoyens de demander des rues piétonnes et des rues partagées, été comme hiver.

La Ville de Québec a demandé aux SDC de faire les demandes de rues piétonnes initialement. (Contrairement à Montréal, où elles sont nées d'initiatives citoyennes.) Quant aux rues lentes et aux rues partagées, elles sont nées d'initiatives locales. La tentative de rue piétonne sur la rue Maguire n'a pas fonctionné tel qu'espéré selon les commerçants, elle a donc été retirée.

M. Louis Dumoulin mentionne qu'il est allé sur les rues piétonnes de la 3^e avenue et de la rue St-Joseph. Il a observé que les terrasses de restaurants empiètent sur les rues et que l'atmosphère y est très festive. Les commerçants semblent avoir investi pour aménager leur terrasse sur la rue et y organiser des animations. Un membre du Conseil lui fait remarquer qu'on ne peut comparer ces artères avec la rue Saint-Jean-Baptiste car celle-ci est plus étroite. M. Louis Dumoulin ajoute que la réglementation n'est pas adaptée à la pandémie, qu'on doit laisser davantage d'espace aux piétons car ceux-ci se mettent à risque en marchant dans la rue actuellement.

M. François Talbot mentionne que dans la consultation pour les rues partagées, il est question de la rue Deligny, une rue descendante et qu'auparavant les rues descendantes ne pouvaient pas être considérées pour ce type de projet. M. Louis Dumoulin répond que les seuls critères évoqués

lors de la réunion à ce sujet étaient les endroits où il y avait des travaux prévus, le passage de transport en commun ou le flot quotidien de voitures (privilégiant celles moins fréquentées).

20-04-05 Période du conseiller municipal

M. Jean Rousseau parle des habitudes modifiées par la Covid-19. Les consultations pour changement de zonage ou demande de modifications se font dorénavant en ligne et à sa connaissance, il n'y en a pas eu encore.

Il n'est pas possible actuellement pour M. Jean Rousseau de participer au conseil municipal en raison des mesures liées au nouveau coronavirus. Les conseils d'arrondissement se font virtuellement.

Le conseiller énumère divers travaux prévus dans le quartier notamment le réaménagement de l'asphalte, rue de la tourelle, pose de fibre optique et enfouissement de fils électriques dans certains secteurs ainsi que la réfection des trottoirs sur Saint-Olivier entre les rues Philippe-Dorval et Sutherland.

Les travaux sur le chemin Sainte-Foy s'effectuent plus rapidement que prévus. Ceux de la côte Ste-Geneviève, coin Ste-Madeleine et du triangle Ozanam sont quant à eux complétés. Donc, les gros chantiers du secteur sont pratiquement terminés.

Concernant le tramway, la sortie prévue sur Turnbull n'avait jamais été évoquée lors de la réunion d'information qui a eu lieu la veille de la présentation officielle. Deux des quatre arrêts prévus initialement dans le secteur sont donc retiré du projet. Les citoyens héritent d'une version amincie du projet. Les stations ont été réduites à leur plus simple expression. Le secteur d'Youville se sent perdant dans le nouveau projet. Les citoyens devront marcher davantage pour accéder aux stations. Le trajet pourrait être raccourci au niveau de Charlesbourg aussi.

Il mentionne aussi la reprise des projets pilotes de pistes cyclables avec nettoyage systématique de certaines rues cet hiver. La Politique de déneigement sera d'ailleurs annoncée bientôt.

Les camps d'été ont recommencé, mais ce n'est pas le cas pour les camps spécialisés.

La piscine de Lucien-Borne n'est pas ouverte, M. Jean Rousseau compte vérifier pourquoi.

M. Jean Rousseau mentionne qu'on compte 5 degrés de plus dans les zones sans verdure. Des projets de déminéralisation représentent la seule façon de pouvoir augmenter notre canopée. Il est prévu de planter 27 arbres pour notre quartier qui comporte d'importants enjeux de déminéralisation.

Concernant un enjeu de sécurité, des véhicules bruyants circulent à haute vitesse un peu partout. Apparemment, des citoyens se réunissent sur le boulevard Champlain pour faire des courses de voitures. Si les citoyens en sont témoins, ils doivent appeler le 9-1-1 pour que les policiers

puissent intervenir. En ce moment, il y a des efforts particuliers qui sont faits pour intervenir dans ce type de situation.

Question de M. Louis Dumoulin. Au niveau des coupures du tracé, il ne comprend pas pourquoi on en est rendu là quand nous savions qu'à Ottawa le projet avait coûté deux fois plus cher qu'à Québec et que le directeur du RTC vient lui-même d'Ottawa. Ont-ils sous-estimé les coûts dès le départ? Aussi, concernant l'augmentation de la canopée de SJB, M. Charles Gosselin y travaille. M. Louis Dumoulin rappelle que le CQSJB est complètement exclus de cette table. Le CQSJB a d'ailleurs déjà fait le travail d'identifier où on peut planter des arbres dans le quartier et où on peut déminéraliser.

M. Fabien Abitbol partage que plusieurs membres du comité aménagement urbain du Comité populaire SJB ont été reçus au bureau d'arrondissement des archives de la Ville et ils ont pu se rendre compte que celles-ci ne sont pas à jour et ne reflètent pas tous les arbres coupés depuis.

M. François Talbot observe des contradictions dans les changements proposés au niveau de la courbe et de l'inclinaison afin que toutes deux soient moins accentuées. La solution semble être de passer sous le Faubourg plutôt que par la côte Abraham trop inclinée et qui nécessite un virage de 90 degrés au niveau du Hilton mais M. François Talbot observe pourtant que le Grand Théâtre est situé à un endroit beaucoup plus élevé et que pour revenir au niveau de René-Lévesque le tramway devra de toute façon tourner à 90 degrés, alors il questionne la pertinence des changements apportés.

M. Jean Rousseau lui répond qu'en passant à l'Est du Hilton cela n'affectera pas ses infrastructures et cela nécessitera d'aller moins loin à l'ouest, représentant donc une économie. Il confirme aussi qu'ils cherchent à ne pas dépasser les 4-6% d'inclinaison dans tout le trajet. Il est malheureux par contre que ces changements signifient une perte de facilité d'accès pour les usagers du quartier, car le quartier perd une station.

Concernant les protestations, il y a des citoyens qui sont en désaccord avec le projet. L'augmentation de 700 millions au-delà de la fourchette qui avait été donné initialement en décembre a fait des mécontents. Le trambus s'est trouvé sacrifié, ce qui n'est pas la meilleure option pour le carrefour Charest et maintenant, la Ville jette le dévolu sur le secteur chaudière.

Un membre du conseil mentionne les initiatives locales et citoyennes de verdissement comme à Barcelone qui utilisent des installations de végétation verticales, concept dont SJB pourrait s'inspirer.

M. François Talbot et Mme Priscilla Corbeil vivent sur la rue Deligny et ils affirment que celle-ci n'a jamais été bien nettoyée.

20-04-06 Présentation et échanges : Réseau structurant – Retour sur la présentation faite au CQSJB et mémoire pour le BAPE

M. François Talbot rappelle que le 17 juin dernier, les administratrices et administrateurs du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) ont participé à une rencontre privée avec des responsables de l'équipe du bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (RSTC) afin de nous communiquer l'état d'avancement de la conception, ainsi que de nous expliquer l'évolution du projet, pouvant affecter conséquemment le quartier.

Deux jours après, le 19 juin 2020, comme lors de cette réunion nous entendons publiquement que le nouveau trajet du tramway prévoit passer sous le Faubourg à la différence auparavant de la côte d'Abraham, mais il est alors ajouté une autre proposition concernant la partie souterraine : elle pourrait s'arrêter sur le boulevard René-Lévesque à l'avenue Turnbull dans notre quartier plutôt qu'à l'avenue des Érables dans Montcalm, le tunnel faisant 2,1 km plutôt que 2,6 km. Aussi, des expropriations devront avoir lieu sur les grands axes et une nouvelle station sera à la colline Parlementaire.

Suivi

— Tout d'abord, le nom proposé pour la première station du tramway en haute-ville est à réviser : à la place « d'Youville » l'on devrait préférablement inscrire « Honoré-Mercier » ou bien « Saint-Jean-Baptiste » par exemple. La station est située où l'avenue Honoré-Mercier, entre les rues Saint-Joachim et Saint-Jean du côté du quartier Saint-Jean-Baptiste, elle n'est pas à place d'Youville.

— Nous devons assurer le suivi, notamment, auprès des responsables des communications du bureau de projet du RSTC en les relançant au moment adéquat par rapport à la confirmation de la date de mise en service du nouveau parcours Métrobus 805. Nous devons démontrer clairement notre appréciation et notre intérêt soutenu, sans ambages, pour la mise en marche dans les meilleurs délais possible du Métrobus 805 empruntant des artères principales dans le sens est-ouest de notre quartier.

— Il faudrait vérifier que pour chaque arbre malheureusement coupé ($ac=-1$) lors des travaux dans le quartier Saint-Jean-Baptiste (ou encore pour cause de maladie), il est dès lors remplacé par de nouveaux arbres en quantité égale ($na=+1$) ou supérieure ($na<+1$) dans le quartier en vue d'améliorer la situation de notre faible *canopée*, tout en cherchant à limiter nos ilots de chaleur déjà particulièrement élevés.

Intervention

— En vue de prochaines interventions par rapport à la *priorisation* dans les aménagements envisagés avec le projet du RSTC, il serait plus clair au cours des échanges de faire entendre davantage notre position en exprimant bien la distinction entre les proportions existantes pour le transport en commun et le transport actif, soit à pied et à vélo, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste :

Le comité favorise la mise en place d'aménagements représentatifs de la part modale des déplacements domicile-travail effectués par les résidentes et résidents du quartier, qui en date de 2016 constitue à plus de 73 % des modes durables (marche, vélo et transport en commun). Précisons que ces déplacements dans le quartier se font à 47,7 % à pied (au 1^{er} rang des quartiers à Québec), à 4,9 % en vélo (5^e rang) et à 20,7 % en transport en commun (10^e rang). Saint-Jean-Baptiste est d'ailleurs au dernier rang des quartiers pour les déplacements en « auto-solo » sur un total de 35 quartiers avec seulement 24 % de part modale.

Comité Mobilité durable du CQSJB : *Mandat, orientations et priorités 2019*

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintjeanbaptiste/Visualiser.ashx?id=3384

— Il faudrait insister, entre autres, dans nos interventions relatives au RSTC sur la présentation de recommandations dans notre mémoire à l'occasion de la consultation publique de la Ville de Québec sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 pour les endroits tout spécialement *accidentogènes* dans le réseau routier du quartier Saint-Jean-Baptiste coïncidant aussi avec le réseau du RTC, comme les axes importants Honoré-Mercier, René-Lévesque ou Saint-Jean (voir pages 7-8 du document) :

« La sélection envisagée du mode de fonctionnement protégé des feux pour piétons, de même que la vitesse de marche de 0,9 m/s dans le calcul du temps de traversée. »

« Suivant les planifications et les stratégies en cours par la Ville de Québec, avec la mise en œuvre du Bureau de la sécurité routière notamment, la poursuite d'un accroissement de la surveillance et du contrôle aux endroits *accidentogènes*, tout comme à différents moments ciblés connaissant déjà un nombre plus significatif d'accidents. »

« L'augmentation de radars photo mobiles, comme le planifie la Ville en ce moment, mais aussi et surtout d'appareils de surveillance aux feux rouges et de contrôle des vitesses. »

« Plus spécifiquement, au plan technique les diverses prédispositions et vérifications nécessaires recherchant à éviter des cas de figure se retrouvant avec des différences anormalement trop élevées quant aux valeurs relatives aux durées de traverse ou d'attente pour chacun des feux de circulation. »

CQSJB : *Avis sur les orientations de politiques et recommandations : stratégie de sécurité routière 2020-2024*, janvier 2020

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintjeanbaptiste/Visualiser.ashx?id=5028

— De plus, nous pourrions rappeler notre éthique soucieuse à l'égard de la mise en œuvre de projets d'aménagement et de mobilité en prenant en considération plus concrètement les déplacements des personnes vulnérables dans la collectivité, les personnes âgées notamment :

« Il suffirait pourtant de petits changements : des feux de signalisation plus longs aux intersections, des bancs dans la rue pour permettre un temps de repos, un marquage clair au sol, un éclairage adéquat, des mesures d'apaisement de la circulation. Des idées avancées par plusieurs organismes défendant les besoins des aînés et qui font l'objet de bien des discussions à travers les conseils municipaux de la province. »

Le Devoir : « Appel à un urbanisme mieux adapté aux aînés », 29 janvier 2018

www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/518749/sur-la-route-appel-a-un-urbanisme-mieux-adapte-aux-aines

M. Louis Dumoulin ajoute que de son côté ce qui le préoccupe sont davantage l'intégration des édicules, la volumétrie, l'augmentation de la canopée, les piétons et les vélos. Concernant la côte d'Abraham la rue deviendrait à 3 voies donc ça laissera une bande où on peut intégrer plus de verdure. M. Louis Dumoulin aimerait que les aménagements physiques entourant les édicules soient pensés comme des places publiques. Un sas extérieur pour absorber la masse

d'utilisateurs et que cet espace soit le plus vert possible, un îlot de fraîcheur en été. Dans le quartier Saint-Sauveur, ils ont mesuré eux-mêmes les îlots de chaleur. Le quartier SJB aurait sûrement avantage à faire de même. Il veut penser également aux piétons et au vélos et profiter des espaces qui peuvent être récupéré pour eux à travers ces aménagements.

M. Louis Dumoulin demande quels services feront en charge de faire des réaménagements de surface conviviaux pour les résidents et les usagers du centre-ville.

M. Jean Rousseau affirme qu'il n'y a rien de gagné pour ce qui est des aménagements. Il rappelle que les conseils de quartier doivent avoir une présence forte et faire connaître ses propositions, avoir des demandes claires.

M. Louis Dumoulin demande pourquoi avoir présenté quelque chose de distinct les mercredi et jeudi aux Conseils de quartier notamment, à la présentation publique du vendredi. Il lui apparaît également étonnant que les membres du Centre régional de l'environnement et du Conseil de quartier Montcalm aient publié un communiqué de presse qui approuve la sortie du tramway sur Turnbull aussitôt.

M. Louis Dumoulin fait remarquer que dans la présentation, ils ne distinguent pas es cyclistes des piétons.

M. Fabien Abitbol ajoute que les automobilistes roulent très vite sur la rue d'Aiguillon, y compris les bus et que cette rue est manquante dans la liste des endroits accidentogènes.

Aussi, M. Fabien Abitbol propose le nom de Station Faubourg Saint-Jean, mais mentionne aussi que le nœuds de bus devant le Diamant et sur Honoré-Mercier se nomment Place d'Youville et qu'il ne voit pas pourquoi ajouter un nom différent à celui qui y est déjà, connu des usagers.

M. François Talbot est d'accord avec la proposition. Il rappelle que c'est un des objectifs que s'est fixé le Conseil de faire parler du Faubourg dans l'axe Communication et identité de son plan d'action afin de valoriser l'identité du quartier. Le Faubourg Saint-Jean comprend la place d'Youville et le quartier SJB.

Il rappelle également que si le Conseil a un intérêt à soumettre un mémoire il faut se manifester avant le 23 juillet et le soumettre d'ici le 30 juillet.

Un sous-comité pour rédiger un mémoire sur ce sujet est créé, composé de M. Louis Dumoulin, Mme Mélissa Coulombe-Leduc, potentiellement Maggy Desgagnés ainsi que M. Fabien Abitbol en tant que réviseur.

On se demande si la Ville croit en son projet : un projet citoyen de transport collectif, un réseau de transport structurant comme les autres grandes villes canadiennes. Il semble y avoir encore possibilité de développer l'argumentaire. Selon M. Jean Rousseau, elle y croit seulement dans une perspective où ça ne dérangera pas les automobilistes et le développement immobilier. M.

Louis Dumoulin trouve surprenant que pour un projet de transport de cette ampleur, ils se limitent autant, pourtant le 3.3 millions de dollars incluait déjà une marge d'erreur.

20-04-07 Résolutions

➤ Résolution : Calendrier 2020-2021

Résolution CA-20-26

Calendrier des assemblées du mois de septembre 2020 à juin 2021

Considérant le projet de calendrier des assemblées pour la période de septembre 2020 à juin 2021, où les rencontres du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste sont prévues les 4^e lundi du mois – à l'exception du mois de décembre ou celle-ci sera devancée – avec une réunion de travail intermédiaire, la semaine précédente, afin de préparer notamment l'ordre du jour;

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'adopter le calendrier des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier pour la période de septembre 2020 à juin 2021.

➤ Résolution : Fixation de la date de l'AGA en octobre

Résolution CA-20-27

Concernant la date de l'assemblée annuelle;

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. Louis DUMOULIN, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste fixe la date de l'assemblée annuelle au 26 octobre 2020. Adopté à l'unanimité.

Le lieu reste encore à déterminer. Le Collège O'Sullivan est envisagé. M. Daniel Leclerc en vérifiera la disponibilité. Cette salle a le grand avantage d'être dans notre quartier. L'AGA aura lieu par visioconférence si la situation sanitaire l'exige, la Ville rendra des disponibles des outils pour effectuer des votes à distance.

➤ Résolution : Demande à ce que les assemblées publiques des conseils de quartier et rencontres thématiques puissent se tenir de manière virtuelle, y compris pour le public

Résolution CA-20-28

Considérant que la crise de la COVID-19 a rendu nécessaire l'utilisation de nouvelles technologies, voire d'outils de télétravail, permettant aux gens de se réunir à distance;

Considérant que la pandémie a mis en lumière la nécessité de revoir les façons de travailler, et qu'il n'est plus nécessaire de se rencontrer en personne pour ce faire;

Considérant que les outils de télétravail peuvent aussi être utiles dans d'autres contextes, comme pour les personnes à mobilité réduite ou dans une perspective de conciliation travail-vie personnelle;

Considérant que dans un souci de rendre davantage accessible à tous les travaux du Conseil de quartier de SJB, il serait utile de miser AUSSI sur les outils de télétravail pour diffuser les rencontres publiques;

Considérant que le RÈGLEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER ne permet pas actuellement la tenue de rencontres publiques ET en personne ET virtuelle en même temps;

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, le Conseil de quartier de SJB recommande la modification dudit règlement de façon à permettre la tenue de rencontres publiques de conseils de quartier en personne et virtuelles.

Adopté à l'unanimité.

20-04-08 Fonctionnement, informations

- Projets printemps 2020 : société historique

Des projets planifiés depuis 2019, la plupart de ceux-ci sont remis en 2021 en raison de la pandémie, dont le Printemps Saint-Jean-Baptiste. Le Conseil et ses partenaires se sont vus dans l'obligation de reporter d'un an l'événement.

Le démarches pour l'organisation du Colloque sur le patrimoine religieux vont bon train. Cet événement devrait également voir le jour en 2021.

Pour ce qui est de la commémoration de la fermeture de l'école des beaux-arts il y a 50 ans, la date est passée, mais dans peu de temps ce sera le centenaire de son ouverture. L'École des arts visuels de l'Université Laval voulait le souligner. Ils ont divers projets et ils vont tenter de se coordonner pour coïncider dans le temps. Ils vont organiser notamment une exposition à la Maison Hamel-Bruneau et publier un livre. L'exposition a été adaptée pour être à l'extérieur.

M. Louis Dumoulin se réjouit que les partenaires veuillent continuer à travailler sur les projets malgré les imprévus et contraintes amenées par la pandémie.

- SDC

Le projet d'importance ces derniers mois, ayant eu un impact significatif sur la vie des commerçants et des résidents est définitivement celui de la rue piétonne.

Par téléphone, Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon explique que la question qu'elle reçoit le plus souvent reste : Pourquoi la plage horaire proposée de la rue piétonne n'est pas plus importante? C'est simplement parce que les sondages des commerçants ont démontré que la majorité d'entre eux ne souhaitent pas l'augmenter. Plusieurs membres de la SDC restent réfractaires à cette option. Ceci se veut un pilote de rue piétonne favorisant plus de mobilité durable, une des visées du C.A. actuel de la SDC. Le C.A. privilégiait davantage de corridors sanitaires.

Quand les restaurants du cœur du quartier ont ouvert, on a senti mouvement de solidarité. Les restaurateurs ont besoin des terrasses. Ils ont besoin de renflouer leurs coffres c'est pourquoi l'horaire a été prolongé jusqu'à 21h30. Pour ce qui est d'y ajouter d'autres journées ou encore d'autres soirs il n'y a pas un accord de la majorité des membres et les décisions se prennent de

façon démocratique. La rue Saint-Jean sera donc piétonne de 11h00 à 21h30 jusqu'au mois de septembre.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'activités organisées ? Normalement, c'est du cas par cas. Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon rappelle tout de même l'interdiction de rassemblement extérieur de plus de 50 personnes jusqu'à 31 août. Elle mentionne aussi une contrainte budgétaire puisque la SDC est financée par les cotisations de ses membres et que celles-ci ont été repoussées afin de donner le temps aux commerçants de récupérer de leur fermeture. La SC va donc au jour le jour, il n'y a pas d'animation prévue. La seule dépense importante aura été l'achat de mobilier devant le Nina pizza et entre les rues Claire-Fontaine et Sutherland.

Les animations et terrasses empiétant sur les rues dans Limoilou notamment sont des initiatives des commerçants. Par contre, les commerçants n'ont pas tous les ressources nécessaires pour le faire. Les commerçants doivent déjà faire face à beaucoup de contraintes.

Dans St-Sauveur il y a des stations de Purell à même la rue. Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon explique que ce n'est pas une demande des commerçants ou des résidents du quartier.

Actuellement, la SDC travaille sur le rapport fait par un urbaniste qui va sortir sous peu et ainsi présenter les bases de la planification stratégique des 3 prochaines années de la SDC.

Sans grande surprise, la fête arc-en-ciel sera annulée cette année.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc propose une prolongation de 15 minutes, M. Louis Dumoulin appuie.

- Rues partagées – rue Saint-Gabriel, provisoirement et projet ComPop

La Ville a lancé pour l'été 2020, jusqu'à octobre, une idée de rues partagées provisoires. Sur l'arrondissement, la rue Saint-Gabriel est déjà en rue partagée avec la signalétique conforme au nouveau code de la sécurité routière tel qu'il a été modifié, puis approuvé en conseil d'arrondissement, puisque jusque-là les deux seules rues partagées étaient l'une dans Saint-Jean-Baptiste et l'autre dans le Vieux-Québec.

La rue Saint-Gabriel fait également l'objet d'une consultation par le comité aménagement urbain du comité populaire. Un autre projet est dans les cartons, rue Sutherland, mais au ComPop il fallait établir une priorité, et la décision a été prise durant l'hiver.

Un membre du Conseil manifeste que les trottoirs de la rue Saint-Gabriel sont complètement défoncés entre les rues Claire-Fontaine et Scott, totalement impraticables notamment en poussette. La chaussée est également très abimée.

M. Louis Dumoulin demande s'il serait possible d'ajouter des boîtes à fleurs afin de mieux marquer le nouveau caractère partagé de la rue. M. Jean Rousseau conseille de le solliciter au 3-1-1.

- État d'avancement des travaux rue Sainte-Claire et signalisation

Concernant la rue Sainte-Claire, le pavage est terminé depuis vendredi, le 3 juillet 2020. Toutefois, la signalétique n'a toujours pas été mise aux normes ministérielles, et date donc de 2013.

D'autres projets sont prévus, en effet, 3 autres rues sont en consultation : Richelieu, des Zouaves (entre St-Jean et St-Patrick) et Deligny. Des membres déplorent le fait que la Ville n'implique pas le Conseil de quartier dans ce type démarches. Sans être invités nécessairement, ils apprécieraient en être au moins informés pour si les gens leur posent des questions.

- École Saint-Jean-Baptiste : modification réglementaire et dossier de l'utilisation de l'Église

Modification réglementaire.

Un projet de règlement est paru dans la Gazette officielle du Québec le 24 mai dernier. Le projet de règlement dans son état actuel, mettrait fin aux mercredi découvertes de l'École Saint-Jean-Baptiste, un des derniers vestiges de l'école alternative qu'elle a été ces 25-30 dernières années. Ces mercredi découverte permettaient aux élèves de profiter d'un mercredi après-midi pédagogique (en service de garde) compensé par des journées un peu plus longues les autres jours. Une série d'activités d'une grande variété était proposée aux élèves : Ski, natation, espagnol, cuisine par exemple. Dans un objectif de démocratisation des activités, et dans une école classée comme hautement défavorisée, le prix est le même peu importe l'activité soit 6\$ seulement. Avec le nouveau projet de règlement, les services de garde ne pourront pas demander plus de 8,50\$ par jour aux parents. Le 6\$ étant en sus, il sera impossible à l'école de le demander aux parents. De plus, l'école ne pourra pas embaucher le personnel pour autre chose que de garder les enfants, ce qui est assez réducteur quand on parle des éducateurs de service de garde.

Le conseil d'établissement s'est bien sûr mobilisé. Les parents se sont mobilisés. La consultation réglementaire se terminait samedi et ils y ont donc présenté un mémoire. Ce changement de réglementation, ayant un impact majeur sur le programme de l'école du quartier, préoccupe grandement ses résidents.

Dossier de l'utilisation de l'église

Lorsque les écoles se préparaient à une réouverture avec un ratio réduit d'élèves par classe, il s'est avéré nécessaire de trouver d'autres locaux pour les accueillir. Mme Dominique Drolet a demandé à La Fabrique de l'Église les possibilités d'utiliser le sous-sol de l'église temporairement pour faire des salles de classe supplémentaire. Finalement, ce sont les locaux vides du Collège Joseph-François-Perrault qui ont été utilisés, mais cette option sera peut-être intéressante pour l'automne, dans le cas d'une seconde vague.

M. Louis Dumoulin partage qu'avant le confinement, un étudiant au doctorat en sociologie des religions était intéressé à travailler sur l'Église SJB, c'est un résident du quartier et un bénévole à l'Entraide du Faubourg. Il doit envoyer son projet au Conseil. Dans sa recherche, il s'intéresse aux impacts de la fermeture des églises. M. Louis Dumoulin propose de l'inviter au prochain colloque national reporté en 2021 comme conférencier.

- Valoristes

M. Damien Morneau raconte que le projet des valoristes vole dorénavant de ses propres ailes. En effet, il s'est constitué comme OBNL à la fin du mois d'avril à la suite d'une activité de collecte spécifique dans Saint-Jean-Baptiste en guise de collecte de fonds. Pas moins de 1000\$ ont été amassés en à peine une demi-journée lors de cette activité, soit +/- 9 000 contenants. Depuis, les Valoristes sont tous les mercredi et dimanche avant-midi sous les échangeurs dans le quartier St-Roch, à l'Îlot fleuri. Ils comptent y poursuivre leurs activités au moins jusqu'à la fin août et peut-être au-delà.

- Comité embellissement

Compte tenu de la Covid-19, M. Fabien Abitbol nous fait part des différentes choses qui ont changé notamment auprès du Chantier Graff'Cité.

Nettoyage de graffitis

Les jeunes, qui auront de nouveau un diplôme comme il avait été fait en 2019 à titre expérimental, ne sont sur le terrain que depuis lundi, le 6 juillet, bien que la rue de la Reine ait fait l'objet d'une corvée le 17 juin dernier.

Parmi les rues résidentielles faisant l'objet d'une corvée de nettoyage, il y en a trois cette année: deux en basse-ville (rue de la Reine et rue Franklin) et une dans notre quartier. Il s'agit de la rue Richelieu, dont le nettoyage est prévu le 26 août, de Honoré-Mercier à Salaberry.

Par ailleurs, le Collège O'Sullivan a fait appel au comité ce mardi 7 juillet car des graffitis sont à enlever au 600 et au 800, rue Saint-Jean. Le comité l'a renvoyé vers Graff'Cité, compétent pour l'arrondissement.

Un café rencontre autour de la problématique des graffitis est envisagé en juillet, afin de remplacer celui annulé le 27 février pour cause de tempête de neige. Entre autres le Collège O'Sullivan était volontaire pour y participer, car le bâtiment du 800 rue Saint-Jean fait régulièrement l'objet de graffitis, malgré un nettoyage réalisé l'été 2019 sur la rue Saint-Augustin.

Seront contactées pour ce café-rencontre les personnes décommandées en février.

Art urbain

La murale de la Coopérative d'habitation La Fameuse sera réalisée en septembre, avec entre autres, l'appui du comité embellissement.

- Verdissement

L'organisme Verdir Saint-Roch tenait un 5@7 lundi, le 6 juillet pour présenter le projet prévu rues Saint-François, Caron, et du Roi.

M. Fabien Abitbol s'y est rendu afin d'obtenir des informations et connaître les partenariats possibles, en vue d'un meilleur verdissement dans Saint-Jean-Baptiste. Parmi les partenaires se trouve la Ville de Québec.

Il serait intéressant de programmer une présentation durant un c.a. hivernal. Trois petits espaces ont été identifiés au pied de la côte Sainte-Geneviève. Reste à savoir s'ils sont de la compétence de la Ville.

Les trousseaux de nettoyage il faut appeler directement Graff'Cité. Ils viennent les porter et expliquer comment ça fonctionne.

Le Passage Olympia devrait être mieux entretenu car il contient beaucoup de graffitis.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc propose d'ajouter 15 minutes. M. Fabien Abitbol appuie.

- État d'avancement rapport annuel 2019

Un premier jet a été fait par Mme Mélissa Coulombe-Leduc en parcourant les procès-verbaux de l'année. Le document a été envoyé au mois de mars à la secrétaire Mme Maggy Desgagnés qui est absente à la séance. Mme Mélissa Coulombe-Leduc se propose pour faire un suivi auprès d'elle. Un membre rappelle que l'AGA est planifiée pour la séance d'octobre et que le rapport annuel doit donc être préalablement approuvé à la séance de septembre.

- Bacs de compostage, parc Lockwell

En cette période de chaleur, où les espaces libres comme les parcs sont peu nombreux, M. Louis Dumoulin rappelle le mécontentement des voisins par rapport aux bacs de compostage du parc Lockwell. Ceux-ci semblent mal entretenus vu l'odeur qu'ils dégagent et il déplore aussi leur apparence peu esthétique et leur emplacement très visible alors qu'ils auraient pu, selon lui, être placés au fond du parc entre les arbres et la clôture.

D'autres membres ajoutent que les bacs de compost du Parc Richelieu sont également mal entretenus, dégageant une forte odeur.

Un membre mentionne que le gouvernement planifie investir pour des bacs bruns pour toutes les municipalités mais on lui rappelle que ce n'est pas la stratégie préconisée par la ville de Québec.

- Problématique de fourmis rue Lockwell

Il y a une problématique de fourmis charpentières sur la rue Lockwell proche de Salaberry. La problématique est sous la rue. Quand ils ont fait les travaux de la rue Lockwell, la Ville a rempli avec du sable et de là, sont apparues les fourmis. Les employés de la voirie vont venir faire une inspection.

- Tablée des voisins

La Tablée des voisins est un projet de resto-cuisine participatif ayant pour but de briser l'isolement des citoyens. Le but est de créer un lieu de rassemblement et de partage, un lieu de rencontre. Accueil et bien-être de tous. Cuisine collective ou on partage le repas. Pour tous. Initiative en Europe. Ont rencontré différents organismes. Veulent rencontrer le conseil. Pour présenter leurs projets.

20-04-09 Trésorerie

➤ État des finances

Aucune activité n'a eu lieu dans les deux derniers mois.

Le solde du compte en date du 30 juin : 6958, 18\$.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de mars 2020

Résolution CA-20-29

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction;

SUR PROPOSITION DE M. FABEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR MME PRISCILLA CORBEIL, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80 dollars à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 mars 2020 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à même le poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-20-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Murale de la Coopérative d'habitation La Fameuse

Résolution CA-20-30

Considérant que la coopérative La Fameuse, qui regroupe trois bâtiments de la rue Saint-Olivier, a prévu de faire réaliser une murale sur un mur aveugle mitoyen d'un stationnement à l'angle de la rue Sutherland;

Considérant que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB), dans sa résolution CA-19-44 de juin 2019 avait prévu de contribuer à ce projet sous conditions, et pour un montant maximum de 500,00\$;

Considérant que le logo du CQSJB a été transmis à la secrétaire du conseil d'administration de la coopérative demanderesse;

Considérant que le projet a été largement bonifié, qu'il a reçu l'appui de la Ville, et que le permis a été prorogé d'un an;

Considérant que la secrétaire du CA de la coopérative a fourni au CA du CQSJB les explications relatives aux bonifications apportées;

Considérant que les travaux sont prévus en septembre 2020;

Sur proposition de M. Damien Morneau dûment appuyée par M. François Talbot, il est résolu que la participation du CQSJB est de 500,00\$ pris sur le budget du comité graffiti embellissement verdissement et art urbain. Adopté à l'unanimité.

➤ Remboursement des frais de transport

Résolution CA-20-31

SUR PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TALBOT, DÛMENT APPUYÉE PAR MME PRISCILLA CORBEIL, IL EST RÉSOLU de rembourser à M. Louis Dumoulin la somme de 11 \$ correspondant au montant du transport en taxi à la suite de sa participation au séminaire Environnement Développement et Société "La ville et la nature" tel qu'autorisé précédemment à la Résolution CA-20-20.

Adopté à l'unanimité.

➤ Contribution financière au Comité du patrimoine de SJB pour l'impression du livre *Inoubliable Saint-Jean-Baptiste*

Résolution CA-20-32

Considérant que le CQSJB est depuis longtemps partenaire du Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, puisque cela lui permet de réaliser des actions en matière de patrimoine et d'histoire de SJB;

Considérant qu'il y envoie un représentant pour siéger sur son c.a. depuis 2004 selon les normes de la Ville de Québec afin de pouvoir participer financièrement à la réalisation d'actions lui tenant à cœur;

Considérant que le c.a. du CQSJB, lors d'une réunion publique tenue le 25 juillet 2017, a décidé de contribuer financièrement à la hauteur de 2000\$ (budget d'initiative) pour l'impression du dernier opus du Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, **Inoubliable Saint-Jean-Baptiste**, sous certaines conditions, à savoir la mention du CQSJB comme partenaire financier, une preuve que le livre sera bel et bien publié et la remise de 20 exemplaires;

Considérant que le Conseil d'administration du CQSJB est satisfait de la réalisation des conditions exigées;

Il est proposé par M. Louis Dumoulin et appuyé par M. Damien Morneau que le c.a. du CQSJB verse le montant de 2000\$ au Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste pour l'impression du livre **Inoubliable Saint-Jean-Baptiste**. Adopté à l'unanimité.

20-04-10 Divers

20-04-11 Levée de l'assemblée

Mme Mélissa Coulombe-Leduc lève l'assemblée du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 22 heures 01.